COLLECTE DES DÉCHETS

Budget du Smicval : « chacun doit assumer ses engagements »

Le projet de budget 2026 acte les attendus des différents protocoles signés, pour la collecte, avec les collectivités du territoire. Tout en travaillant au développement de la réforme

Philippe Belhache
p.belhache@sudouest.fr

« Le projet de budget 2026 est un texte apaisé, où chacun a ce qu'il voulait, chacun devant aujourd'hui assumer ses engagements. À savoir des coûts correspondants au niveau de service contractualisé ». Sylvain Guinaudie, président du Syndicat intercommunal de collecte et de valorisation des déchets du Libournais et la Haute-Gironde (Smicval) a souhaité tourner une page, ce mardi 17 février à Saint-Denis-de-Pile, lors de l'exposé de son Rapport d'orientations budgétaire (ROB). Une page faite de tensions et de négociations, de noms d'oiseaux et de calculs politiques, l'ombre du dossier planant encore sur les prochaines échéances municipales. L'examen du ROB et le vote du budget ne pouvaient cependant pas légalement attendre le résultat des urnes, le renouvellement de l'exécutif ne devant intervenir qu'en mai.

Non au « laisser faire »

Sylvain Guinaudie, dans son allocution, a une nouvelle fois défendu le projet politique Impact 2020-2030 et la réforme NéoSmicval, appelés à répondre aux enjeux financiers, environnementaux et réglementaires qui s'imposaient au syndicat mixte, avec pour ambition d'éviter de voir la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) augmenter de manière démesurée pour les usagers. « Les hypothèses du scénario du "laisser faire", qui mettaient en évidence les limites du modèle économique de gestion des déchets, se confirment et s'accentuent », peut-on lire dans la note de synthèse, plaidoyer pour une poursuite de la stratégie adoptée.

L'élu, après le protocole signé en 2023 avec la Cali, et l'accord transactionnel signé avec les communes « frondeuses » en octobre 2025, affiche son respect des termes de la négociation. De même, les demandes de chacun sont traduites dans cette feuille de route budgétaire qu'est le ROB.

Patchwork fiscal

Trois grands ensembles émergent de ce qui ressemble sur la carte à un véritable patchwork. « Les communes qui ont fait le choix des points d'apport volontaire, celles qui ont choisi de rester en porte à porte, et celles qui ont opté pour la mixité. » Pas moins de 19 zones fiscales ont été déterminées à l'aune de ces négociations. Les orientations budgétaires tablent sur une stabilité à court terme, « équilibre entre continuité et adaptation », avec un budget de fonctionnement « stable », qui doit lui permettre d'enjamber les échéances électorales.

Le volet « incitation au tri », axe primordial dans l'architecture de la réforme, ainsi que dans les objectifs de baisse des coûts, semble qui plus est porter ses fruits. «-125 kg de déchets par habitant en trois ans », une baisse globale des tonnages de -3,9 % pour la seule année 2025. Avec des résultats très contrastés entre le dispositif de point d'apport collectifs, aux résultats immédiatement tangibles, et la collecte en porte à porte.

Poursuivre les investissements

Le Smicval indique par ailleurs que « la réduction des tonnages et la maîtrise des coûts » dans les zones ont des effets sur le plan financier malgré le maintien de modalités différenciées de collecte sur le territoire. « La progression de la fiscalité s'infléchit sur les zones passées en points d'apport collectif ». Ce « temps de stabilisation », acte l'exécutif du Smicval, doit permettre « une poursuite de l'appropriation du modèle par les usagers et de l'accompagnement des évolutions mises en place en 2025. »

L'objectif de 2026 ? Maintenir les dynamiques, en développant les services, en diversifiant les filières de recyclage ou en appuyant sur le tri à la source des restes alimentaires. Et poursuivre les investissements programmés, notamment dans le domaine des Smicval Market ; l'unité de Libourne doit ouvrir fin 2026, les travaux pour celle du Blayais devraient débuter dans l'année.

LE BUDGET DÉBUT MARS

Seule voix réellement discordante, la maire de Saint-Denis-de-Pile Fabienne Fonteneau, déléguée de la Cali, a demandé à ce que soient communiqués les documents permettant d'établir les taux d'imposition des 19 zones fiscales. Et de justifier notamment, via « une comptabilité analytique », l'augmentation qui sera imposée aux communes qui ne sont pas entrées dans le dispositif NeoSmicval. « Il n'y a pas d'élus responsables et d'autres qui ne le seraient pas », estime l'élue. Le président Sylvain Guinaudie s'est refusé à entrer dans la polémique. Il a indiqué que les taux projetés correspondaient aux services et engagements contractuels des différentes communes. Tout en rappelant qu'un rendez-vous est programmé entre les cadres administratifs du Smicval et de la Cali. Le vote du budget et de la fiscalité afférente est prévu mardi 3 mars.

Le Piéton

a cru voir surgir des profondeurs quelques créatures marines, disséminées en plusieurs points de la ville. Pas d'inquiétude : rien à voir avec les crues récentes, ce sont les éclaireurs du carnaval qui débarquent avant l'heure. Car ce samedi 28 février, à Libourne, le thème « Au fil de l'eau » promet une immersion totale : la ville s'apprête à plonger, corps et âme, dans un grand bain de fantaisie.

LINDA DOUIFI

ACHAT d'OR et d'ARGENT au plus HAUT PRIX du MARCHÉ !!!

BIJOUTERIE DU MÉDOC
Depuis 1975
Barrière du Médoc
19 avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT
05 56 08 33 75 / 06 99 69 90 00
Transaction soumise à la taxe forfaitaire sur les métaux précieux, paiement en espèces non autorisé. Interdit aux mineurs. Carte d'identité à produire lors de la vente d'or.

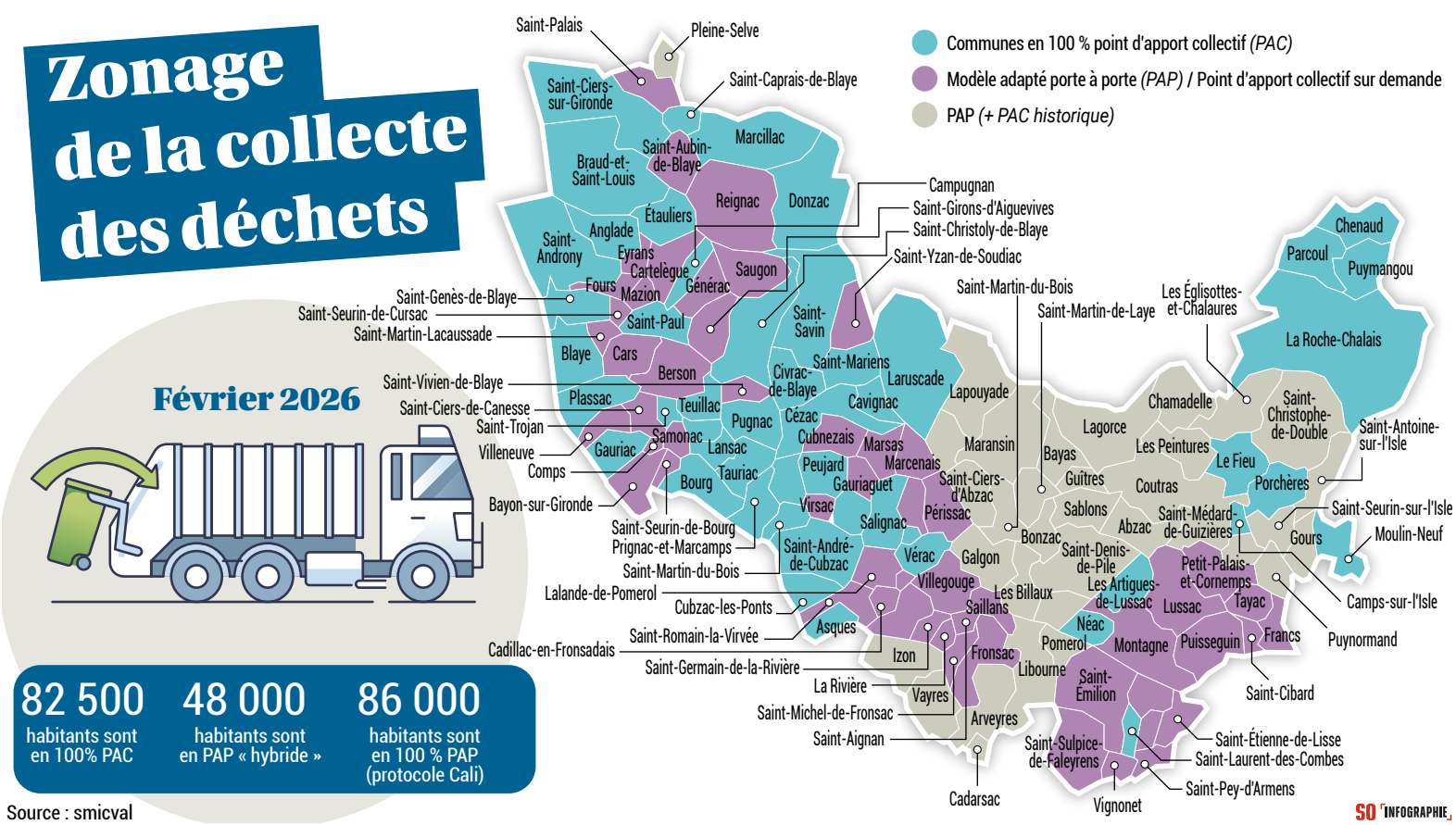

Utile

«Sud Ouest»
47, rue Victor-Hugo
33 500 Libourne.
05 57 55 80 40
Rédaction. libourne@sudouest.fr
Publicité. Élodie Musseau
e.musseau@sudouest.fr
06 71 88 61 92.

Numéros utiles

Allô enfance maltraitée. 119.
Accueil des sans-abri. 115.
05 56 40 93 66.
Infodroits. 05 56 45 25 21.
CPAM Gironde. 36 46.
EDF dépannage.
0810 33 30 33.